

PAR COURRIEL

Québec, le 26 octobre 2023

Monsieur Simon Jolin-Barrette
Député de Borduas
Ministre de la Justice
Leader parlementaire du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires
1^{er} étage, Bureau 1.39
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

La présente vise à répondre à la question inscrite au feuillet du 27 septembre 2023 par la députée de Westmount–Saint-Louis, Mme Jennifer Maccarone, concernant la lutte contre la croissance du trafic et de la prévalence du fentanyl.

Essentiellement, la députée cherche à savoir :

- si le ministre peut partager les données et les études dont il dispose quant à la prévalence, la production et le commerce illégal du fentanyl au Québec;
- quelles sont les mesures présentement en place par le gouvernement du Québec, le ministère de la Sécurité publique et la Sûreté du Québec pour lutter contre la production et le trafic illégal de fentanyl au Québec;
- si le ministre peut partager un échancier et un sommaire des actions concrètes qu'il compte mettre en place pour lutter contre la croissance du trafic et de la prévalence du fentanyl, et pour protéger la santé des Québécois et Québécoises.

De juillet 2022 à juin 2023, il y a eu 525 décès reliés à une intoxication suspectée aux opioïdes ou autres drogues au Québec, selon l'Institut national de santé publique du Québec. Sans présumer qu'il s'agisse d'une tendance soutenue et pérenne, on constate tout de même une certaine augmentation des surdoses... liées au fentanyl au Québec, surtout à Montréal où cette augmentation deviendrait préoccupante.

Plusieurs mesures sont mises en place par le gouvernement afin de répondre à ces préoccupations, tant pour lutter contre le trafic que pour protéger la santé des personnes.

La Sûreté du Québec (SQ) a mis en place, en 2017, une Stratégie provinciale de lutte contre le crime organisé qui repose sur une approche d'enquête à trois niveaux (national, régional et local). Des coordonnateurs en drogues répartis dans 11 régions du Québec ont pour mandat d'assurer l'uniformité des dossiers d'enquêtes. La SQ dispose également de deux équipes spécialisées dans le démantèlement de laboratoires et de sites d'encapsulation de drogues de synthèse; au total, ce sont 43 enquêteurs qui sont formés en la matière.

De plus, la SQ siège sur des comités de partage d'expertise et de renseignements, dont le *Comité opérationnel sur les drogues de synthèse* qui regroupe des représentants des principales organisations policières au Québec et dont le mandat est de favoriser les échanges sur les dossiers d'enquête actifs et les réalisations à travers la province en la matière, et le *Sous-comité de la Réponse intégrée canadienne au crime organisé découlant de la Stratégie canadienne de répression – Point de mire sur le fentanyl* qui vise à améliorer la collecte et l'échange de renseignements entre les provinces.

Le ministère de la Santé et des Services sociaux et ses partenaires, dont le ministère de la Sécurité publique (MSP), ont quant à eux mis en place deux initiatives afin de faire face à la problématique des opioïdes, à savoir la Stratégie nationale de prévention des surdoses de substances psychoactives 2022-2025, laquelle vise à éviter les décès qui peuvent leur être associés, et le Plan d'action interministériel en dépendance 2018-2028, qui vise, entre autres, à prévenir, réduire et traiter les conséquences liées à la consommation de substances psychoactives.

Le MSP et le MSSS financent, par l'entremise de programmes d'aide financière, des organismes offrant des services aux personnes faisant usage de drogues, parmi lesquels on trouve la distribution de trousse de naloxone, de la formation en lien avec l'administration de naloxone, la distribution de bandelettes de détection du fentanyl, l'analyse des drogues, des sites d'injection supervisés et des services d'intervention en cas de surdose.

D'autres mesures ont aussi été mises en place afin d'améliorer l'accessibilité de la naloxone, qui peut maintenant être obtenue gratuitement et sans ordonnance dans toutes les pharmacies du Québec et dans certains établissements de santé, en plus d'être disponible via les organismes venant en aide aux personnes faisant usage de drogues. La naloxone est également plus accessible pour les policiers, les agents correctionnels et les constables spéciaux.

Veuillez agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre de la Sécurité publique,



François Bonnardel